

Craves. Un comptage pour leur protection

Publié le 13 novembre 2016



La préparation de l'expédition de comptage des craves à bec rouge.

Un samedi soir, fin octobre : une petite équipe de volontaires se retrouve devant la mairie de Crozon. Le but de ce regroupement : le comptage concerté des craves à bec rouge en presqu'île.

Une opération annuelle en Bretagne

Cette démarche fait partie d'une opération plus large de suivi de l'espèce, réalisé à l'échelle de la Bretagne tous les ans, le troisième samedi du mois d'octobre. Plusieurs organismes et structures sont impliqués dans cette opération. Le PNRA (Parc naturel régional d'Armorique), en partenariat avec la CCPC (Communauté de commune du pays de Crozon) pilote l'opération pour la presqu'île. L'ensemble des données est ensuite transmis pour synthèse à l'association bretonne d'étude et de protection de la nature : Bretagne vivante. Le recensement régional des craves à bec rouge permet d'obtenir une estimation plus fine de la population bretonne, pour évaluer la tendance de son évolution dans le temps et envisager des mesures de gestion et de protection.

Un comptage concerté

Le comptage automnal est idéalement réalisé de façon concertée, sur tous les secteurs bretons fréquentés par l'espèce (si les moyens humains suffisent, d'où l'appel aux bénévoles). Les autres secteurs sont : Belle-Île, Ouessant, les côtes du Léon et du Cap Sizun. Les plus proches voisins français vivent ensuite dans le Massif Central, les Pyrénées et les Alpes. La présence des falaises en presqu'île explique la présence de l'oiseau (c'est une espèce emblématique des falaises). Un second comptage sera effectué au printemps, pour recenser les oiseaux nicheurs et suivre la reproduction.